

LETTRE ÉCONOMIQUE D'ALGERIE

N° 83 – Juillet 2019 (01/08/2019)

© DG Trésor

La Lettre économique d'Algérie est une publication mensuelle du Service Economique Régional d'Alger regroupant l'essentiel de l'actualité économique, sectorielle et juridique du mois écoulé.

Bonne lecture !

AU SOMMAIRE DU NUMERO DE JUILLET 2019 *(liens hypertextes)*

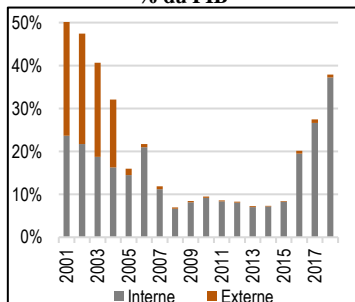
- ❖ Point sur la situation financière de l'Algérie : dette publique, solde du Trésor et déclarations de M. Loukal
- ❖ Appréciation du dinar algérien (DZD) sur le marché parallèle des devises
- ❖ Euler Hermes et Fitch actualisent leurs prévisions de croissance et de déficit budgétaire pour l'Algérie
- ❖ L'Algérie présente devant l'ONU son rapport de suivi de la mise en œuvre des « Objectifs de développement durable » (ODD)
- ❖ Le ministère de l'Énergie publie le « bilan énergétique national » de l'Algérie pour l'année 2018
- ❖ Tenue d'une conférence « Quelles priorités pour une feuille de route économique de l'Algérie à l'horizon 2022 ? » à Alger
- ❖ Brèves agricoles
- ❖ Indicateurs socio-économiques



ECONOMIE

Point sur la situation financière de l'Algérie : dette publique, solde du Trésor et déclarations de M. Loukal

Endettement public en Algérie, % du PIB



Sources : DGPP, FMI

Solde global du Trésor au S1 2019, Mds DZD

	S1 19	Δ 18-19
Recettes budgétaires	1456	+6,9%
-fiscalité pétrolière	649	+3,1%
-fiscalité ordinaire	807	+10,1%
Dépenses budgétaires	2448	-7,2%
-de fonctionnement	1556	+11,6%
-d'équipement	892	-28,3%
Solde Budgétaire	-993	-22,2%
Comptes d'affectation	-957	-23,4%
Interv. du Trésor	-395	+518,2%
Solde global	-1352	+2,9%

Source : DGPP

Dette publique (2018) : Selon la Direction générale de la prévision et des politiques (DGPP), la dette publique algérienne s'est établie à 37,9% du PIB en 2018, en forte progression sur un an (27,4% en 2017). Cette dette est quasi-intégralement détenue par des nationaux, la dette interne atteignant 37,2% du PIB contre 0,7% du PIB pour la dette externe.

Solde global du Trésor (premier trimestre 2019) : Au premier trimestre 2019, le solde global du Trésor – incluant le solde budgétaire, les comptes d'affectation et les interventions du Trésor – s'est établi à -1 353 Mds DZD (-11,4 Mds USD, 6,4% du PIB), un déficit en hausse de 2,9% sur un an.

Première composante de ce solde, le déficit budgétaire a chuté de -22,2%, atteignant -993 Mds DZD (-8,3 Mds USD, 4,7% du PIB). Cette diminution a lieu sous l'effet combiné d'une hausse des recettes budgétaires (+6,9%) et d'une baisse des dépenses (-7,2%). Dans le détail, la hausse des recettes est tirée à la fois par la fiscalité pétrolière (+3,1%) et la fiscalité ordinaire (+10,1%). Du côté des dépenses, on observe un décalage entre les dépenses de fonctionnement (en progression de +11,6%) et les dépenses d'investissement (en net recul, -28,3%).

Concernant les deux autres composantes du solde global, le déficit des « comptes d'affectation » recule de 23,4% alors que le déficit des « interventions du Trésor » a été multiplié par plus de six en un an (+518,2%).

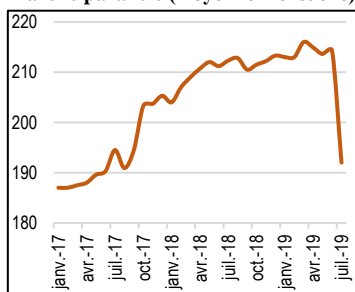
Déclarations du ministre des Finances, Mohamed Loukal (13 juillet) : Mettant en avant le niveau des réserves de change du pays (72,6 Mds USD fin avril 2019) ainsi que le faible endettement intérieur et extérieur, le ministre des Finances, Mohamed Loukal, a qualifié la situation financière algérienne de « relativement confortable » et assuré que le pays disposait d'« une grande marge de manœuvre pour répondre à (ses) engagements budgétaires et financiers ».

Malgré le gel du mécanisme de financement non-conventionnel (« planche à billets ») pour l'année 2019, le ministre a affirmé que le financement des dépenses de l'Etat se fera en puisant dans les 1 000 DZD de financement non-conventionnel qui n'ont pas encore été mobilisés et qu'une rationalisation des importations aurait lieu. Il a par ailleurs rejeté l'idée d'une intervention du FMI à court-terme et annoncé que le recours au financement extérieur ne constituait pas une priorité à l'heure actuelle, ce dernier pouvant toutefois être mobilisé pour financer des projets « structurants et rentables ». Enfin, M. Loukal a déclaré que le déficit du Trésor pourrait atteindre 2 436 Mds DZD (11,6% du PIB) en 2019.

ECONOMIE

Appréciation du dinar algérien (DZD) sur le marché parallèle des devises

Taux de change EUR/DZD sur le marché parallèle (moyenne mensuelle)



Source : Forexalgerie.com

Au cours du mois de juillet, le dinar algérien (DZD) s'est nettement apprécié par rapport à l'euro (EUR) et au dollar (USD) sur le marché parallèle des devises. Alors que les couples EUR/DZD et USD/DZD s'échangeaient en moyenne à 214 et 194 au mois de juin, ces parités ont reculé d'environ 20% début juillet (atteignaient environ 175 et 165), avant de remonter autour de 195 et 175 soit un repli d'environ 10% sur un mois. L'ampleur de ces variations est inédite, l'étude des paires EUR/DZD et USD/DZD sur longue période ne témoignant pas d'un tel phénomène chaque année.

Ce mouvement n'obéit pas à des logiques macroéconomiques mais plutôt à des mécanismes propres au marché des changes parallèle. Les cambistes suggèrent en effet que l'appréciation du DZD a été provoquée par une baisse de la demande de devises étrangères suite à l'arrestation de certains hommes d'affaires, au renforcement des contrôles aux frontières et à la mise en place d'un « comité de veille et de suivi des transferts en devises » amené à contrôler les opérations de transfert.

Par ailleurs, l'intensité de cette baisse ne se répercute pas sur le taux de change officiel (environ 1 USD pour 119 DZD, 1 EUR pour 133 USD en juillet 2019).

(Synthèse sources presse)



ECONOMIE

Euler Hermes et Fitch actualisent leurs prévisions de croissance et de déficit budgétaire pour l'Algérie

La société d'assurance-crédit Euler Hermes a abaissé ses prévisions de croissance pour l'Algérie de +1,5% à +1,2% en 2019. Une telle croissance économique constituerait le plus faible rythme enregistré depuis 1997.

D'après EH, l'activité serait notamment freinée par la forte baisse des dépenses publiques d'investissement (-28% au T1 2019), la chute du cours des hydrocarbures et la baisse tendancielle de la production gazière. Evoquant la fin du recours au financement non-conventionnel, la société d'assurance-crédit relève que, si elle a permis de financer le déficit public et a favorisé la croissance du crédit, la « planche à billets » n'a pas permis de stimuler la croissance économique, la croissance du PIB/habitant ayant été quasi-nulle sur la période (depuis novembre 2017). A l'inverse, ce mode de financement a favorisé la croissance de la dette publique, passée de 9% du PIB en 2015 à 37% du PIB en 2018. Elle pourrait atteindre 47% du PIB en 2019.



Parallèlement, l'agence de notation Fitch a annoncé anticiper un creusement du déficit budgétaire algérien en 2019 et 2020, à respectivement -9,9% et -9,7% du PIB (contre une moyenne de -4,9% sur la période 2008-2018).

Cette détérioration s'expliquerait par i) l'impact des manifestations sur l'activité économique et les recettes fiscales ordinaires (baisse de la TVA suite aux fermetures de magasins, gel des IDE) et ii) une chute de la fiscalité pétrolière liée au déclin de la production et à la baisse du cours des hydrocarbures (Fitch anticipe un Brent à 70 USD/bbl en 2019 et 76 USD/bbl en 2020). Excluant toute rationalisation budgétaire à court terme, l'agence de notation prévoit une dette publique à 49,6% du PIB en 2019. Elle rappelle en outre que les autorités ont annoncé la suspension du mécanisme de financement non-conventionnel sans qu'aucune stratégie alternative n'ait été révélée.

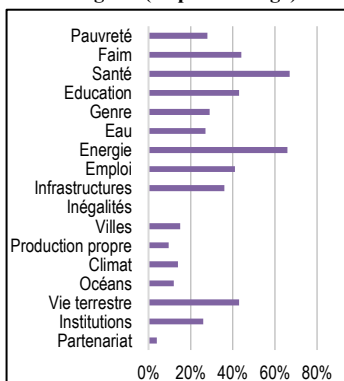
POLITIQUES PUBLIQUES

L'Algérie présente devant l'ONU son rapport de suivi de la mise en œuvre des « Objectifs de développement durable » (ODD)

La revue nationale volontaire sur la mise en œuvre des « Objectifs de développement durable » (ODD, *SDGs* en anglais) en Algérie a été présentée le 16 juillet devant les Nations Unies par un représentant du ministère des Affaires étrangères algérien. Cette revue constitue un premier diagnostic répertoriant et évaluant les politiques publiques mises en œuvre dans le cadre des ODD, ensemble de 17 objectifs et 169 cibles adoptés en 2015 par l'ONU.

[Télécharger le rapport](#)

Taux de couverture des ODD pour l'Algérie (en pourcentage)



Source : ONU

Depuis 2015, l'Algérie s'est montrée active dans la mise en œuvre des objectifs de développement durable. Le pays a ainsi intégré le développement durable à sa Constitution (2016), mis en place un Comité intersectoriel de suivi et de mise en œuvre des ODD (2016), inscrit les ODD dans le Plan de développement du gouvernement (2017) et dans la Stratégie nationale pour l'environnement et le développement durable (en cours d'adoption). Il a également instauré plusieurs lois relatives au développement durable et à la protection de l'environnement, créé de nombreux organismes et mécanismes financiers en vue de soutenir l'application des ODD et multiplié les actions de sensibilisation.

Malgré le manque de données – seuls 71 indicateurs d'atteinte des cibles de développement durable (sur un total de 232) étaient disponibles en 2018 sur la base de sources nationales – le rapport effectue une première évaluation des mesures en place. Pour six objectifs, la barre des 40% d'indicateurs couverts a été dépassée : la santé, l'énergie, la faim, l'éducation, la vie terrestre et l'emploi. Les importants progrès effectués en termes de réduction de la pauvreté, d'éducation, d'égalité des sexes et de santé (élimination de la polio, du tétanos et du paludisme notamment) depuis 2015 sont également salués. A l'inverse, le rapport note que les indicateurs d'inégalités, de partenariats, de production propre, d'océans et de climat sont peu couverts. En termes de comparaison internationale, le taux de couverture algérien des ODD est au-dessus de la moyenne mondiale mais des progrès peuvent être effectués concernant les infrastructures, les inégalités, les villes et le climat.



ENERGIE

Le ministère de l'Énergie publie le « bilan énergétique national » de l'Algérie pour l'année 2018

Dans son rapport annuel, le ministère de l'Énergie a publié les statistiques des principaux indicateurs énergétiques algériens au titre de l'année 2018 :

[Télécharger le rapport](#)

Production d'énergie primaire en Algérie, Mtep

	2017	2018	Δ 17-18	% total
Gaz naturel	91,3	92,1	0,9%	55,7%
Pétrole brut	54,6	53,6	-1,8%	32,4%
Condensat	10,4	10,0	-4,3%	6,0%
GPL	9,4	9,3	-0,8%	5,7%
Énergie ren.	0,2	0,2	25,3%	0,1%
Total	165,9	165,2	-0,4%	100%

Source : Ministère de l'Énergie

❖ La production d'énergie primaire s'est établie à 165,2 Mtep (millions de tonnes équivalent pétrole), en léger recul sur un an (-0,4%). Elle se répartit entre 55,7% de gaz naturel, 32,4% de pétrole, 6,0% de condensat, 5,7% de GPL et 0,1% d'énergie renouvelable.

La production d'énergie dérivée atteint 64,7 Mtep et observe un recul similaire (-0,4 %). Elle se répartit notamment entre 48% de produits pétroliers, 28% d'électricité thermique et 20% de GNL (gaz naturel liquéfié).

❖ La consommation domestique d'énergie a progressé de 7,7% en 2018, atteignant 65,0 Mtep. Le « mix énergétique » algérien se compose de 39% de gaz naturel, 28% d'« électricité » (elle-même obtenue via une source primaire ou dérivée), 27% de pétrole et 4% de GPL.

❖ Les exportations d'énergie ont reculé de 6,9% sur un an, à 100,8 Mtep. La baisse s'explique par la chute des ventes de GNL (-17,9%), de pétrole brut (-12,2%), de produits raffinés (-8,1%) et de GPL (-4,5%). Seules les exportations de gaz naturel (+1,0%) et de condensat (+2,1%) progressent.

Les importations d'énergie ont reculé de 63,2% sur un an, à 1,5 Mtep. L'augmentation des capacités de production des raffineries du pays et le rachat par la Sonatrach de la raffinerie d'Augusta en Italie (transformation du pétrole brut puis rapatriement) ont notamment fait chuter les importations de carburants (ainsi que les exportations de pétrole brut).

Le ministre de l'Énergie, Mohamed Arkab, a déclaré le 22 juillet que le pays n'avait effectué aucune importation de carburant depuis fin 2018, le pays étant désormais autosuffisant.

EVENEMENT / RENCONTRES

Tenue d'une conférence « Quelles priorités pour une feuille de route économique de l'Algérie à l'horizon 2022 ? » à Alger

Le *think tank* CARE (Cercle d'Action et de Réflexion autour de l'Entreprise) a organisé le 22 juillet à Alger une conférence intitulée « *Quelles priorités pour une feuille de route économique de l'Algérie à l'horizon 2022 ?* ». Alors que le pays vit une période de transition politique, trois panels d'invités étaient amenés à discuter des réformes économiques à mettre en place en Algérie.

Une première table ronde s'est focalisée sur les équilibres macroéconomiques, le pays faisant face à une dégradation de ses comptes internes (balance publique déficitaire depuis 2010, dette publique multipliée par cinq entre 2013 et 2018) et externes (réserves de change passées de 192 Mds USD fin 2013 à 73 Mds USD en avril 2019). Afin de rééquilibrer les comptes internes, les intervenants ont notamment mis en avant la nécessité d'un plan de privatisations, un élargissement de l'assiette fiscale (taxation des activités aujourd'hui informelles), une réforme du système de subventions et une ouverture des monopoles publics. Concernant les comptes externes, un ajustement du taux de change, une relance des politiques de diversification des exportations, le développement d'une offre domestique de services, l'endettement extérieur et la fin de la règle du 51/49 ont été avancés.

Une deuxième table ronde s'est intéressée au climat des affaires, l'Algérie étant classée 157^{ème}/190 pays au classement *Doing Business* de la Banque mondiale. Le panel est dans un premier temps revenu sur les principaux points faibles du pays relevé par le classement : obtention d'un crédit, protection des investisseurs minoritaires, enregistrement de la propriété et commerce transfrontalier. Plusieurs propositions ont ensuite été effectuées, parmi lesquelles une réforme du droit des sociétés, une convertibilité graduelle du dinar, une hausse de la transparence gouvernementale, une évolution du rôle de l'administration économique et une fiscalité plus attractive.

Enfin, une troisième table ronde était dédiée aux questions d'éthique des affaires et de gouvernance. Comme préalables à toute réforme, la nécessité d'une plus grande transparence, pédagogie et communication autour de l'action publique a été souligné. Un retour de la confiance, au sein de l'administration mais également entre celle-ci et le secteur privé, a également été placé comme prérequis. La lutte contre la corruption (renforcement de la régulation des marchés concurrentiels), une refonte de la gouvernance des PME ainsi qu'une plus forte déconnection de l'administration vis-à-vis des pouvoirs exécutif et judiciaire ont fait partie des mesures évoquées.



**BREVES AGRICOLES****➤ Tenue d'une conférence sur la filière céréalière en Algérie**

Une conférence sur le développement de la filière céréalière a été organisée le 27 juillet au Centre international des conférences d'Alger.

Afin de répondre au principal enjeu de la filière qu'est l'amélioration de la productivité des surfaces exploitées, plusieurs axes stratégiques ont été retenus parmi lesquels la production de semences plus performantes et adaptées au climat algérien, la mécanisation de la filière et l'amélioration de la fertilisation des sols. Les participants ont également discuté d'une refonte du système de subventions aux céréales (afin de limiter les gaspillages et renforcer la protection sociale) et de la mise en place d'un organisme indépendant chargé de la gestion des stocks de sécurité.

Les céréales occupent une place stratégique dans la politique agricole algérienne pour des questions de sécurité alimentaire et de coût financier, la facture d'importations céréalières ayant représenté plus de 3 Mds USD en 2018. Sur une superficie emblavée en céréales de plus de 3 millions d'hectares – soit 26% de la superficie agricole utile du pays – l'Algérie a réalisé une récolte de 3,9 millions de tonnes de céréales durant la campagne 2018/2019 (du 1^{er} juin 2018 au 31 mai 2019), couvrant 30% des besoins de la population. Le total des céréales déchargées a été de 11,4 millions de tonnes se répartissant entre 6,4 millions de tonnes de blé tendre, 3,6 millions de tonnes de maïs, 1,2 million de tonnes de blé dur et 0,2 million de tonnes d'orge. Alors qu'en matière de blé dur, l'autosuffisance est presque atteinte (baisse des importations de 23% en 2018/2019), l'essentiel de la consommation de blé tendre reste importée. Ces importations proviennent à 85% de France (5,4 M de tonnes) et 9% d'Argentine (0,6 M de tonnes).

Afin de rationaliser les importations de céréales, un « Comité de régulation, de contrôle et d'évaluation de la céréaliculture » placé auprès du ministère des Finances et associant les ministères du Commerce, de l'Industrie et de l'Agriculture a en outre été créé.

Sources : APS, TSA, El Watan, le Courrier d'Algérie, France Export Céréales

➤ Stockage des céréales

Dans un communiqué rendu public à l'issue du Conseil interministériel du 14 juillet, le Premier ministre a ordonné aux ministres de l'Intérieur, de l'Agriculture et de l'Industrie de prendre des mesures d'urgence afin de répondre aux préoccupations des producteurs de blé.

Du fait d'une récolte exceptionnelle, ces ministères devront optimiser les capacités de stockage disponibles sur le territoire et accélérer la réalisation de nouveaux centres.

Source : APS

➤ Fermeture de 45 minoteries

Dans le cadre de la réorganisation et de l'assainissement de la filière céréale en Algérie et en application des décisions prises le 10 juillet lors d'une réunion gouvernementale relative à la fermeture de 45 minoteries, un plan d'action a été élaboré afin d'éviter toute rupture ou perturbation d'approvisionnement du marché.

Le groupe de travail chargé d'auditer la filière blé a par ailleurs accusé ces unités de « surfacturation » afin de bénéficier de quotas supplémentaires de blé tendre subventionné et de « fausses déclarations » quant aux capacités de production réelles des usines.

Source : APS, Liberté

➤ L'Organisation arabe du développement de l'agriculture ouvre son bureau à Alger

L'Organisation arabe du développement de l'agriculture (OADA) a ouvert à Alger un bureau régional amené à couvrir les activités des cinq pays membres de l'Union du Maghreb arabe (UMA) : Algérie, Libye, Maroc, Mauritanie et Tunisie.

Dépendant de la Ligue arabe, l'OADA dispose déjà de trois bureaux dans la région : au Koweït, à Amman (Jordanie) et à Khartoum (Soudan), ville où se situe son siège.

Source : Communiqué du ministère de l'Agriculture, du développement rural et de la pêche

AGENDA

- Le salon européen des professionnels de l'élevage se déroulera à Clermont-Ferrand les 2, 3 et 4 octobre
- Le Salon international de l'agriculture, de l'élevage et de l'agroéquipement (SIPSA-FILAHA 2019) aura lieu du 7 au 10 octobre 2019 au Palais des Expositions à Alger



INDICATEURS SOCIO-ÉCONOMIQUES

Tableau de bord-indicateurs clés

Population (au 1er janvier 2019)	43,0 millions d'habitants
PIB/habitant USD (2018)	4 044 USD
PIB/habitant en PPA USD (2018)	15 167 USD
IDH (2017)	0,754 (85 ^{ème} sur 191)
Classement Doing Business (2019)	157 ^{ème} sur 190
Taux de chômage (septembre 2018)	11,7%
Taux d'inflation (rythme annuel en juin 2019)	3,1 %
Taux de change moyen EUR/DZD (juillet 2019)	133,4
Prix du baril de pétrole brut (Sahara Blend – moyenne mensuelle juin 2019)	64,8 USD
Réserves de change (au 31 décembre 2018)	79,9 Mds USD

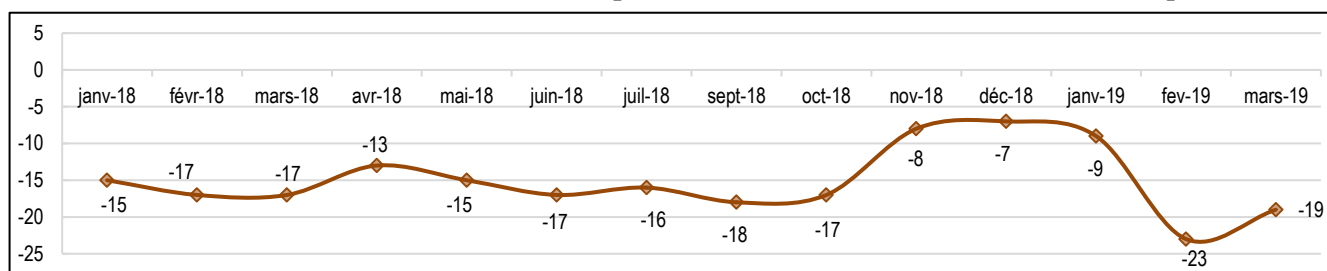
Sources : ONS, PNUD, BM, BA, OPEP, FMI

Indicateurs macroéconomiques annuels

		2015	2016	2017	2018*	2019**
PIB, croissance et inflation	PIB (en Mds USD, à prix courants)	166	160	168	180	184
	Taux de croissance du PIB à prix constants (en %)	3,7	3,2	1,4	2,1	2,3
	PIB hors hydrocarbures (en Mds USD, à prix courants)	134	131	135	140	147,5
	Taux de croissance du PIB HH à prix constants (en %)	5,0	2,3	2,2	4,0	3,1
	Taux d'inflation (moyenne annuelle, en %)	4,8	6,4	5,6	4,3	6,7
	Taux d'investissement (en % du PIB)	52,9	54,0	50,9	48,9	43,2
Comptes publics	Taux d'épargne (en % du PIB)	36,4	37,4	37,8	39,8	30,1
	Solde budgétaire (en % du PIB)	-15,3	-13,0	-6,6	-5,2	-6,6
	Solde budgétaire hors hydrocarbures (en % du PIB HH)	-36,8	-28,0	-26,4	-26,9	-19,8
	Dette publique (en % du PIB)	8,8	20,4	27,5	36,9	46,9
	Dette extérieure brute (en % du PIB)	1,8	2,4	2,4	2,1	1,9
Comptes externes	Fonds de régulation des recettes (en Mds DZD)	4408	2074	784	0	0
	Balance commerciale (en Mds USD)	-18,1	-20,1	-14,4	-9,4	-11,6
	Balance des services et des revenus (en Mds USD)	-12,0	-8,9	-10,7	-11,9	-11,8
	Transferts nets (en Mds USD)	2,8	2,8	3,0	3,1	3,2
	Flux nets d'IDE (en Mds USD)	-0,7	1,6	1,2	1,5	1,6
	Balance courante (en Mds USD)	-27,3	-26,5	-22,1	-16,9	-15,9
Monnaie	Balance des paiements (en Mds USD)	-27,5	-26,3	-21,8	-17,0	-18,9
	Avoirs extérieurs bruts (en Mds USD)	142,6	112,9	97,3	82,6	64,1
	Avoirs intérieurs nets (en Mds DZD)	-1517	1374	3900	7226	10078
	Crédits à l'économie (en Mds DZD)	7277	7910	8880	10102	10867
	Monnaie et quasi monnaie M2 (en Mds DZD)	13705	13816	14974	16664	17491

Sources : FMI, BA *estimations **prévisions

Baromètre du Forum des Chefs d'Entreprises : indice de confiance des chefs d'entreprises



Les chefs d'entreprises membres du FCE sont interrogés sur leurs perspectives de production, leur volume de commandes et le niveau actuel de leurs stocks. Les valeurs du baromètre correspondent à la moyenne du solde de leur opinion (positive ou négative) sur chacun de ces items.

Copyright

Tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse du Service Économique d'Alger (adresser les demandes à alger@dgtrésor.gov.dz).

Clause de non-responsabilité

Le Service Économique s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.

Auteur : Service Économique Régional d'Alger

Adresse : 25 chemin Abdelkader Gadouche 16035 Hydra

Rédigé par : Alix Vigato, Nabila Tata

Revu par : Denis Le Fers